

L'ÉCHO n°98 de Prunay

bulletin trimestriel d'information du village de Prunay

magazine

Octobre
2016



PLU

Plan Local d'Urbanisme P.7



TOURISME

La Bertonnerie P.8



SPORT

Club bien-être P.12





Edito !

Mes chers concitoyens,

La rentrée est déjà loin et les vacances de la Toussaint sont pratiquement terminées.

L'effectif scolaire est de 88 élèves cette année.

Pour ce qui est du Temps d'Activités Périscolaires communal, de nouvelles activités sont prévues cette année avec quelques changements dans l'équipe encadrante.

Au niveau de l'action municipale, de nombreux travaux sont en cours : le Plan Local d'Urbanisme, l'installation d'une nouvelle chaudière à la Mairie et toujours une réflexion en cours avec Reims Métropole pour la réfection de trottoirs.

Du côté festivités de Noël, associations, bénévoles et agents communaux préparent activement les animations du mois de décembre.

En attendant, je vous donne rendez-vous le 11 novembre à 11h, place de la Mairie, pour commémorer nos Prunaysiens morts pour la France, et partager un moment solennel.

Le maire,

Frédéric Lèpan



Sommaire

- P. 2-3 -4** Actions municipales
- P. 5-6-7** Economie locale
- P. 8-9-10** Actualités village
- P. 11** Bibliothèque
- P. 12** Vie des Associations
- P. 13-14** Pages de l'école
- P. 15** Culture/Agenda

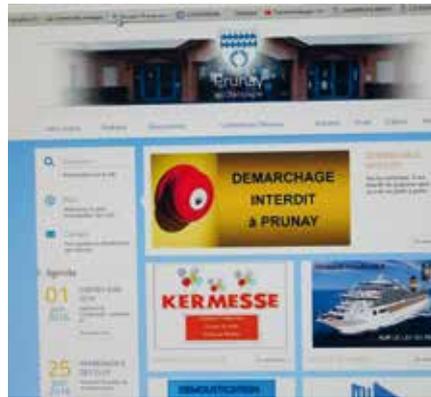
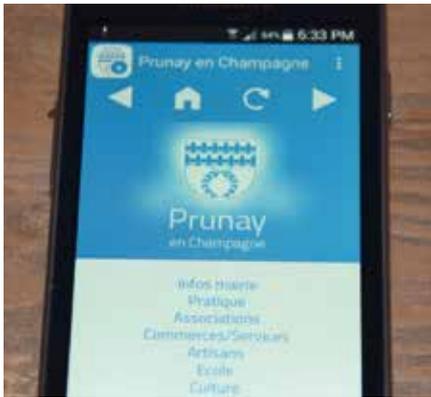
Prunay connecté !

Tenez-vous informé des actualités, alertes et événements de votre village grâce à l'application mobile «Prunay Champagne» disponible en téléchargement sur Play store et Apple store.

N'hésitez pas également à consulter régulièrement le site www.prunay-en-champagne.fr

Vous souhaitez faire paraître un article ou une information dans l'Echo de Prunay ? Ecrivez-nous à l'adresse suivante : lechodeprunay@gmail.com

Après validation de la Commission Communication, votre article paraîtra soit dans notre magazine trimestriel, soit sur le site internet : www.prunay-en-champagne.fr



Inscription sur les listes électorales

Permanence en mairie le 31 décembre 2016 de 10h à 12h

Conformément à l'article R5 du code électoral, les demandes d'inscription des électeurs doivent parvenir dans les mairies jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus.

En 2016, le 31 décembre est un samedi.

Afin de permettre aux électeurs qui le souhaitent de pouvoir être accueillis, **une permanence est assurée le samedi 31 décembre 2016 de 10h à 12h en mairie de Prunay.**

Pour les demandes faites par correspondance, la date limite de dépôt des demandes d'inscription s'apprécie au jour de la réception de la demande par la mairie, le cachet de la Poste faisant foi.



infos

ORDURES MENAGERES

Nous vous rappelons les jours de ramassage des ordures :

- Modulos bacs jaune : à sortir le **MARDI SOIR**
- Poubelles couvercles bordeaux : à sortir le **JEUDI SOIR**

Deux bennes à verre sont à votre disposition. Une près de la salle des fêtes et une rue de la Grosse Croix. Elles sont accessibles tous les jours. Pour le bien-être des riverains, il est interdit de déposer ses verres de 20 heures à 8 heures. Nous vous remercions de votre compréhension.

ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale dont dépend notre commune assure une permanence tous les 1^{ers} Mardis de chaque mois, de 14 h30 à 16 heures à la mairie.

Si vous désirez la contacter entre-temps, vous pouvez lui téléphoner au **03 26 97 00 94**

Elle assure également une permanence à Val de Vesle : le 4^{ème} mardi de 14 h30 à 16 h.

NUMEROS UTILES

Pompiers : 18 (portable : 112)

Gendarmerie : 17

Beaumont ou Taissy : 03 26 03 92 40

SAMU : 15 (portable : 112)

Service de l'Eau 03 26 47 51 45

Tri Info : 03 26 02 90 90

Transport à la Demande (CITURA) : 09 69 39 29 20

Mairie : 03 26 61 72 44

Compte-rendu du 5 septembre 2016

**Déclaration d'intention d'alliéner**

Le conseil n'exerce pas son droit de préemption sur la vente des propriétés suivantes :

- Parcelle AC31 sise rue de la Grosse Croix, d'une superficie de 735 m².
- Parcelles AC70, sise 2 Allée Saint Basles, d'une superficie de 578m².

Contrat Emploi d'Avenir :

Le conseil est favorable à la création d'un poste « Emploi d'Avenir ». Medhi HARIR prend son poste le premier octobre 2016. Agent polyvalent, il encadrera la restauration scolaire, participera aux TAP dès 15h, proposera des activités le mercredi après-midi et assurera la garderie le vendredi soir, sur un volume horaire de 35 heures.

Convention repas livrés :

Le conseil reconduit la convention qui lie la commune à l'entreprise « les petits gastronomes » qui livre les repas de la restauration scolaire pour 2,80€ le repas.

Epandage de fientes:

La société RUFAGER cherche des surfaces pour épandre des fientes. Un agriculteur accepte cet épandage près du Fort de la Pompelle sur 5 hectares. Le conseil se prononce en faveur du contrat avec 2 votes contre, 2 abstentions, et 8 pour.

Plan Local de l'Habitat :

Le conseil prendra connaissance des modifications apportées au Plan Local de l'Habitat lors d'une prochaine réunion générale extraordinaire.

Informations diverses :

Le conseil prend connaissance de l'**étude de voirie** qui répertorie les aménagements existants sur la commune en émettant un avis sur des thèmes variés, ainsi que le chiffrage des éventuels travaux à engager. Cette étude permet une réflexion sur les orientations futures des travaux et aménagements à effectuer pour améliorer l'espace public sur la commune.

. Le **Plan Local d'Urbanisme de Sillery** est en cours de révision.

. La révision du **Shéma de Cohérence Territoriale**, entité qui détermine la répartition des surfaces entre l'habitat, les services, les zones boisées ou cultivées, est entamée. Pour présenter le Plan de Déplacement Urbain le vendredi 16 septembre de 9h à 12h en mairie.

. Une **permanence** est organisée en mairie pour présenter le **Plan de Déplacement Urbain** le vendredi 16 septembre de 9h à 12h en mairie.

. Une réunion « **Participation Citoyenne** » sera organisée pour pallier notamment les problèmes de cambriolages trop fréquents sur la commune.

. Une réflexion sur le **coût du fleurissement** est engagée.

Compte-rendu du 3 Octobre 2016

Déclaration d'intention d'alliéner

Le conseil n'exerce pas son droit de préemption sur la vente des propriétés suivantes :

- Parcelle AC 59 sise 5, rue Léonce Barthélémy, d'une superficie de 758 m².
- Parcelle AC 113, sise rue des Monts de Champagne, pour une cession de fond de commerce.

Réunion publique du Plan Local d'Urbanisme

La première réunion publique présentant les travaux du conseil sur le PLU sera dirigée par Mme Bocard de l'Agence d'Urbanisme le mercredi 5 octobre dès 18h30 dans la salle des fêtes. A noter que la Chambre d'Agriculture réunira les agriculteurs pour proposer et présenter le PLU. Le 26 octobre, une seconde réunion se tient avec le public associé qui rassemble les maires des communes voisines et les responsables concernés pour présenter les avancées du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Shéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims :

Le conseil est sollicité pour donner un avis est à donner sur la concertation du Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation de la Région Urbaine de Reims, dans le cadre de la révision du Scot, annoncée lors du précédent conseil.

Informations diverses :

La société Orange installe sur la commune de Sillery la VDSL, supérieure à l'ADSL. Une installation ne réglerait pas les problèmes de téléphonie mais faciliterait la

réception de la télévision.

. **Don du sang** : une collecte est organisée le samedi 19 novembre de 8h30 à 12h30 place de la mairie.

. **Raccordement au réseau collectif** : à ce jour, 219 dossiers sont complets, 65 dossiers sont incomplets, le RIB manquant, et 163 installations ont été vérifiées et certifiées conformes.

. **Mémoire de Champagne** : le conseil accepte de verser une subvention exceptionnelle à l'association « Mémoire de Champagne » qui organise des manifestations pour commémorer le souvenir de la Grande Guerre et rendre hommage aux combattants. 1087€ seront versés à raison de 1€ par habitant.

. **Mehdi HARIR, Contrat Emploi d'Avenir**, a pris son service le 1er octobre.

. **Zéro Phyto dans les espaces publics**. L'Agence de l'eau verse une subvention à toutes les communes qui s'engagent à réduire l'usage des produits de traitement dans les espaces publics.

. Thierry Binetruy représentera la commune à l'occasion de la **remise des diplômes du Brevet des Collèges à Verzy**. 5 élèves de la commune sont concernés.

. Le conseil prend note des **nuisances** provoquées par l'installation sauvage des **gens du voyage** sur le territoire de la commune et réfléchit à des solutions alternatives.

. Le conseil constate que la **priorité à droite** mise en place dans le cadre de la sécurisation du village, n'est **pas toujours respectée**.

DON DU SANG

« La prochaine collecte de don du sang est fixée au **Samedi 19 novembre 2016** à 8h30 à Prunay, rue Godon Vasnier. »

Conseils pratiques :

Faire un don du sang, c'est accepter le prélèvement de son sang par du personnel médical de façon volontaire, et sans exiger de compensation financière.

Dans le cas du don du sang total, une fois le prélèvement effectué, à raison de 400 ml en moyenne par donneur, la séparation des composants sanguins principaux est effectuée. Ainsi, globules rouges (ou hématies), plaquettes et plasma sont entreposés en attente de besoins.

Le don du sang par aphaérese implique la séparation des cellules au moment du prélèvement, celles qui ne sont pas recherchées étant réinjectées au donneur (*source internet*).



ENERGIE RENOUVELABLE

Le saviez-vous ?

JARDINS FAMILIAUX

La mairie envisage de proposer, à quelques résidents du village, une parcelle de terrain pour jardiner légumes et fleurs.

Sur le terrain à proximité de l'atelier communal, un découpage en parcelle de 100 m², ainsi qu'un approvisionnement en eau, sont à l'étude.

La mairie souhaite associer les éventuels intéressés à l'écriture d'une charte d'utilisation, et d'un règlement qui présentera les modalités d'utilisation.

Si vous êtes intéressé(e), merci de vous faire connaître auprès de Mme Nice, secrétaire de mairie, ou de téléphoner au 03.26.61.72.44.

Une date de réunion de travail sera fixée fin novembre ou début décembre.



Une chaudière géothermique à la mairie

Un système de chauffage économe et responsable

La chaudière Fuel alimentant la mairie, le logement, la bibliothèque et le local des associations est vétuste, ce qui entraîne des coûts d'entretien et une consommation de Fuel élevés.

Le conseil municipal dans un contexte économique a donc décidé d'investir dans un nou-

veau système de chauffage économe et responsable.

Après étude plusieurs systèmes ont été étudiés la géothermie, le gaz propane et les granulés. Nous avons opté pour utiliser notre ressource naturelle : la nappe phréatique pour récupérer des calories (géothermie).

Etude comparative (coût estimé hors chaufferie)

	Géothermie	Gaz Propane	Granulés de bois
Investissement	51 000 € HT	12 600 € HT	45 000 € HT
Coût énergétique sur 20 ans	165 700 € HT	492 680 € HT	168 640 € HT
Coût global énergétique sur 20 ans	216 700 € HT	505 280 € HT	213 640 € HT

Etude comparative (avantages et inconvénients)

	Avantage	Inconvénient
Géothermie	- Energie renouvelable - Cout de l'énergie modérée - Pas de conduit de cheminée	- Nécessite une étude de sol avec essai de pompage
Gaz propane	- Investissement modéré	- Cout de l'énergie élevé
Granulés de bois	- Energie renouvelable - Cout de l'énergie modérée	Nécessite un emplacement d'environ 15 m ² pour 2 silos textiles permettant 2 remplissages par an

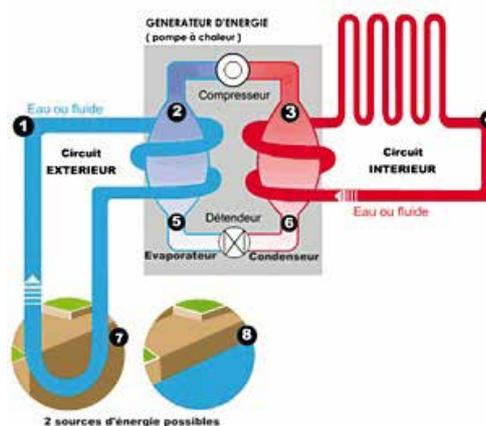


schéma de principe de la géothermie (source internet)

REIMS METROPOLE

Raccordement au réseau collectif d'assainissement

Point sur situation à 11 mois de l'échéance

Les travaux de raccordement de chacun au réseau collectif d'assainissement sont terminés chez un certain nombre de particuliers.

Cependant, certaines conventions n'ont pas encore été réceptionnées par Reims Métropole.

Nous vous rappelons que pour **bénéficier de la subvention, le délai de réalisation des travaux est de deux ans à compter du 1er octobre 2015.**

Au retour de votre exemplaire signé de la convention, les travaux peuvent être engagés au plus tôt pour être **terminés et contrôlés avant le 1er octobre 2017.**

Traitement des conventions Situation arrêtée au 30/09/2016 (source RM)

-d'un point de vue administratif : 219 dossiers sont complets et 65 dossiers sont en cours de traitement (la plupart de ces 65 dossiers attendent un RIB en pièce complémentaire).

-d'un point de vue technique : 163 ont été vérifiés conformes par le bureau d'études B3E.

394 920.47€ TTC ont d'ores et déjà été engagés sur 158 dossiers.

Rappel Important

Cette convention est très importante car elle constitue le document de référence attestant de votre choix dans la conduite des travaux à mener. Elle mentionne en effet le choix de chaque propriétaire

de réaliser par lui-même ou de confier à une entreprise le soin de réaliser ses travaux de raccordement. **Cette convention est également indispensable pour bénéficier en retour des aides financières de l'agence de l'eau Seine Normandie.**

Une fois votre décision arrêtée, sur la base des devis transmis par les entreprises que vous aurez consultées, vous devez retourner cette convention signée en deux exemplaires, accompagnée d'un RIB, à l'adresse suivante :

**Reims Métropole
Direction de l'eau et de l'assainissement
Service Etude Travaux et Exploitation Réseaux
CS800 36 - 51722 Reims Cedex**

La mairie de Prunay se tient à votre disposition en cas de besoin.

395 K€_{TTT}

engagés sur
158 dossiers

163

dossiers vérifiés
conformes par le
bureau d'études B3E

OPAH

Opération Programmée
Amélioration de l'Habitat

Vous êtes propriétaire et vous envisagez de rénover votre habitation ?

Reims Métropole est là pour vous aider.

Un conseiller du COMAL-SOLIHA 51 vous accompagne tout au long de votre projet.

Venez le rencontrer à la lors des permanences dans votre commune.

Mairie de Prunay,
le jeudi 3 novembre
de 10 à 12h,

Ou tous les jours à l'Agence
COMAL-SOLIHA 51
de 8h30 à 12h et de 13h45
à 17h30 (16h45 le vendredi)

82, rue Ponsardin à Reims
opah.rm@comalsoliha51.fr
0800 200 248
Services et appels gratuits

Reims Métropole
Direction de la politique de
la ville et de l'habitat
03 26 35 61 89



URBANISME

Plan Local d'Urbanisme

Retour sur la présentation publique du Plan Local d'Urbanisme de Prunay du 5 octobre 2016

Depuis plusieurs mois, le conseil municipal a entamé une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), ce document qui constitue l'outil de planification majeur de l'espace communal et qui remplace depuis le 1er avril 2001 le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.). Pour rappel, le PLU est un document d'urbanisme réglementaire qui définit les orientations d'urbanisme de la commune, détaille son projet urbain et délimite les zones d'implantation ou d'utilisation des sols.

Au cours de cette procédure, à l'issue d'une indispensable phase d'étude pour dresser un état des lieux du territoire et définir le futur projet communal, de nombreux échanges vont avoir lieu avec l'ensemble des acteurs concernés par cette démarche, autrement dit les instances publiques, des acteurs locaux (entreprises, associations...) mais également bien sûr avec les habitants de Prunay.

Le lundi 5 octobre dernier, lors d'une réunion publique à la salle des fêtes, Mme Bocart de l'agence d'urbanisme de la région de Reims, organisme qui accompagne le conseil municipal dans sa démarche, a présenté devant une centaine de nos concitoyens une synthèse des travaux et des réflexions menés depuis le début de la démarche.

Cette réunion s'est prolongée



par une séquence d'échange avec l'auditoire pour préciser certaines modalités pratiques et répondre également aux questions des participants sur les éventuelles conséquences de ces décisions.

Cette réunion marque le premier temps d'une phase de concertation qui a pour objectif de permettre à l'ensemble des habitants de prendre connaissance du projet communal, et de pouvoir faire part de leurs observations ou remarques concernant le futur PLU. De nombreux documents sont d'ailleurs accessibles au public sur le site internet de la commune (<http://www.prunay-en-champagne.fr>) et bien sûr à la mairie.

A ce titre, nous invitons chacun à transmettre à la mairie par courrier toutes remarques qui lui semblent justes, le conseil s'engageant à répondre à chaque demande de manière officielle et justifiée.



TOURISME

La Bertonnerie - Chambre d'hôtes de prestige



La Bertonnerie en Champagne est un ancien relais de chasse située sur la commune de Prunay.

Cette grande maison a appartenu jadis au Champagne Louis Roederer, et bien que ces jolis bâtiments n'aient plus vocation à recevoir chasseurs et chiens, depuis de nombreuses années, ils restent un lieu d'accueil où l'on aime, entre autres, évoquer la nature, la vinification, le champagne, la cathédrale et les nombreux sites de notre belle région.

Ces clients « curieux de tout » s'entendent dire d'abord que La Bertonnerie en Champagne a été construite avec des dommages de guerre d'un château situé non loin de là « Le Château des Commelles » situé sur la route de Beine-Nauroy.

Après une rénovation complète des chambres, et une expérience de 10 ans dans l'hôtellerie de luxe en Bourgogne, Sophie CARON et sa « petite » famille accueillent tout au long de l'année, de nombreux clients français et/ou étrangers venus du monde entier.

Capacité d'accueil

(8 personnes + 2 enfants) :
2 chambres DOUBLE, une « cabine Bateau » pour 2 enfants et dans l'annexe de la propriété 1 chambre Duplex de 100 m² pouvant accueillir jusqu'à 4 per-

sonnes.

Chaque chambre est équipée d'un lit de 160/200, de sanitaire privé avec linge et articles de toilette, TV écran plat, Wifi gratuit.

Dans une cuisine commune, un petit déjeuner continental y est proposé. Mais il est également mis à disposition machine à café, micro-onde, frigo, et coin lecture.

Les clients peuvent également profiter du jardin et de ses équipements (salons de jardin, chaises longues, balançoire, trampoline, barbecue à gaz, jeux d'extérieur en tout genre ...)

La Bertonnerie en Champagne est classé 3 épis par « Gîtes de France » et a une moyenne de 9.3 /10 sur Booking.com

Le tarif est à partir de 75 euros pour une chambre DOUBLE petit déjeuner Compris.

Mais en tant que « Voisin », appelez Sophie directement elle sera ravie de réaliser une réduction de 10% à vos familles, et amis.

Sophie et Charles CARON
La Bertonnerie
51360 PRUNAY
Port : 06.63.36.35.04

Quelques grandes dates marquantes

* 1947 :
Arrivée de Denyse et Jacques LE BEUF

* 1972 :
Arrivée de l'électricité

* 1974 : Arrivée d'Odile et Christian LE BEUF

* 1995 - 2015 : Chambre d'Hôtes tenue par Odile LE BEUF

* Avril 2015 : Reprise de la maison familiale et des chambres d'Hôtes par Sophie et Charles CARON

LE BEUF, leur fille cadette



Le tarif est à partir de 75 € pour une chambre DOUBLE, petit déjeuner compris

ACTIONS CITOYENNES

Travaux d'élagage



Au delà de l'entretien des fleurs et de la tonte des pelouses, nos agents communaux n'ont pas ménagé leurs efforts concernant les travaux d'élagage dans le village. (cf photo rue des Bournots).

L'automne, c'est butternuts !

**L'automne a pris ses quartiers !
Place aux soupes et recettes maison avec de bons légumes bien de chez nous !
Jean-Paul, maraîcher, nous dévoile ici deux petites recettes.**

Butternut en salade

1 courge butternut

Vinaigrette

Couper la courge au dessus de la partie renflée.

Garder le côté plein, l'éplucher et le couper en 6 ou 8 dans le sens de la longueur. Râper en fils. Assaisonner avec une vinaigrette selon les goûts.



Cake au butternut

200 G de butternut (ou potimarron)

150 g de semoule

½ l de lait

100 g de crème fraîche

150 g de sucre roux

3 œufs

1 jus d'orange

60 g de raisins secs trempés dans de l'eau avec un peu de rhum

Faire bouillir le lait, y verser la semoule. Laisser cuire 4 minutes environ sans cesser de remuer avec une cuillère. Retirer du feu. Ajouter la crème fraîche, le sucre roux, les œufs, le jus d'orange, les raisins secs et les dés de courge. Graisser et fariner un moule à cake. Y verser la préparation.

Faire cuire au bain-marie 40 mn à four moyen (thermostat 6)

Les Papillons Blancs Distribution de brioches



Pour la seconde fois, nous avons contribué à « l'Opération Brioches » dans le village de PRUNAY. Cette année, nous avons élargi notre action au village de PUISIEULX.

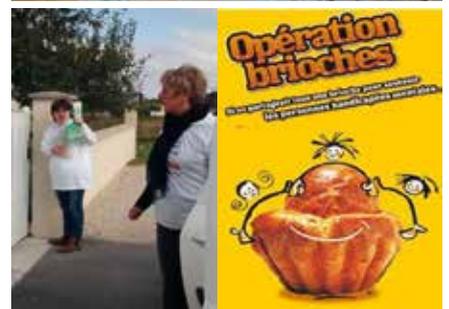
Sur trois matinées, mi-octobre, nous sommes allés mettre des flyers dans les boîtes aux lettres des villageois.

Les coupons réponse étaient à rendre en mairie afin de répertorier le nombre de brioches à confectionner par le boulanger de Prunay.

Vendredi 7 Octobre 2016, dès 9 h, nous sommes allés chercher les premières caisses de brioches à la boulangerie pour les emballer dans des sachets individuels préalablement étiquetés par nos soins.

Nous avons préparé les commandes de chacun et sommes allés les porter aux habitants.

Sarah, Juliette, Thibault, Caroline, Catherine et Sophie



EVÉNEMENTS

Festivités du mois de décembre

Comme chaque année, la municipalité, l'association ADAP et l'ensemble des bénévoles du village mettent tout en oeuvre pour que offrir aux habitants de Prunay, une ambiance chaleureuse et festive.

Au programme du mois :

«**Exposition de crèches du monde**» présentées en l'**Eglise Saint-Basles**, de 14h à 18h les 4, 11, 17 et 18 décembre,

l'Eglise accueillera également une «**Exposition sur la construction et l'histoire de notre ancienne église**».

Un concert en l'Eglise Saint-Basles (dont la date reste à préciser),

La visite du Père-Noël le 18 décembre pour les plus-petits et aussi

Dégustation de marrons, vin chaud et thé de Noël pour les plus grands ; sans oublier les **gourmandises maison** offertes aux habitants et confectionnés par les dames de Prunay, dont la mère Noël.

Illuminations et décorations du village viendront embellir notre village et pour le plus grand plaisir de tous, certaines maisons et fenêtres se pareront de guirlandes et lumignons.

«Petits et grands, surveillez bien votre boîte aux lettres pour notre prochain rendez-vous le 18 décembre afin de rencontrer le père Noël !»



Commémorations du 11 novembre

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal vous invitent à rendre hommage à nos soldats morts pour la France le vendredi 11 novembre à 11h00, place de la Mairie.

La population sera ensuite invitée au traditionnel verre de l'amitié offert par la municipalité organisé à la salle des fêtes.



Grâce à un don, un majestueux sapin bleu illuminera dès début décembre la place de la mairie de notre village.

Merci à ce donateur pour ce geste citoyen.



infos

HORAIRES :

Ouverture un dimanche par mois
soit les 6 novembre, 4 décembre, 8
janvier et 5 février 2017 de 11h à
12h et le mercredi de 17 à 19H.

A bientôt.

TARIFS :

Adhésion 15€/an pour toute la famille
Puis 0,50 € par livre adulte
0,30 € par livre enfant

ADRESSE :

1, rue Godon Vasnier 51360 PRUNAY

Coup de cœur

Les séries policières qui montent

Evanovitch

(un tome de disponible à votre
bibliothèque, et d'autres qui
vont arriver)

Viveca STEN, la nouvelle

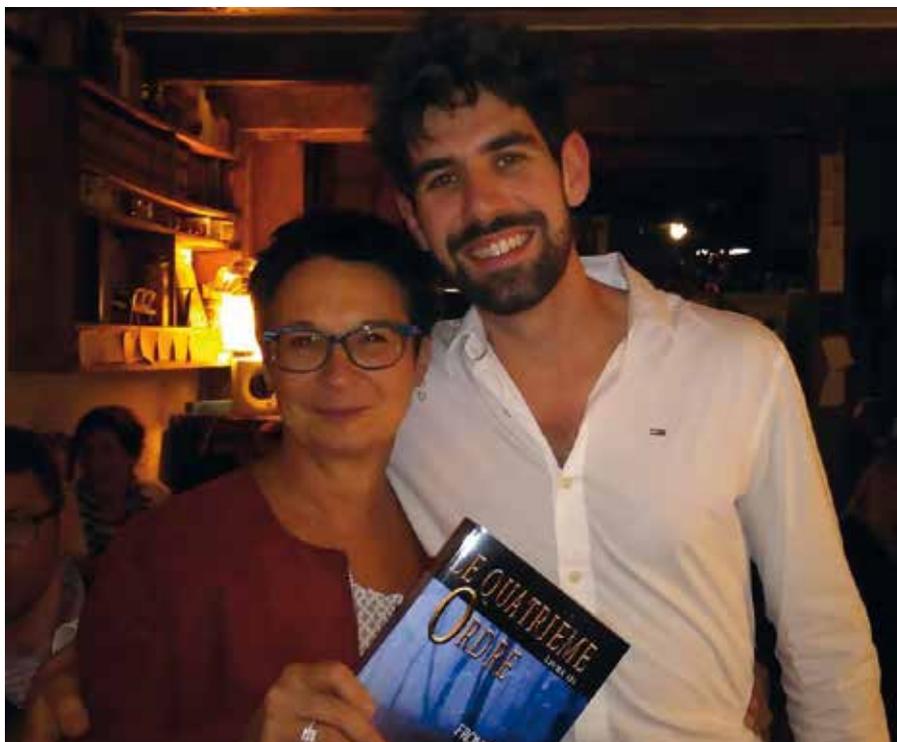
Camilla LÄCKBERG

(3 tomes de disponibles à
votre bibliothèque, le 4e très
bientôt)



BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Portrait de Mathieu VALENTIN, jeune Rémois, et auteur d'une série d'Héroïc Fantasy, «Le quatrième ordre»



cf photo : Mathieu Valentin & Martine Junier au café le cabasson à Reims.

Biographie

Habité depuis toujours par un
réel besoin d'évasion, Mathieu
Valentin débute l'écriture du
Quatrième Ordre en 2006.

Avec le choix du sujet de sa
thèse de doctorat – l'image de
la pharmacie au XIXe à tra-
vers les écrits de Maupassant
– il réunit deux facettes, litté-
raire et scientifique.

Son jury l'incite alors à pu-
blier ses écrits en plus de sa
thèse. Armé du soutien de
sa famille, de ses amis et des
deux premiers tomes du Qua-
atrième Ordre, il se lance dans
l'aventure.

Une ambition professionnelle
se forme, les livres doivent
faire partie de sa vie.

Mais par-dessus tout, il y a
le plaisir de lire, d'écrire, de
créer et de partager.

Bibliographie

«le quatrième ordre»

Bibi Sans-Nom de Famille est
le dernier survivant de son
Ordre, les Purs.

Eduqué en secret par son
maître, il fait le choix de prendre
la route pour participer à un
événement majeur : la Ren-
contre, qui réunit et oppose les
meilleurs guerriers du monde.
Ainsi se retrouvent là les Or-
dinaires, les Guerriers et les
Mages.

Mais, la présence des Sombres
plane sur la ville...

**Les 3 premiers tomes de la
série 'Le Quatrième ordre'
sont disponibles à votre bi-
bliothèque, le 4e tome le sera
pour l'année prochaine.**

SPORT

Club « Bien-être de Prunay »

Les activités du Club Bien-être de Prunay ont repris depuis le 5 septembre 2016. Les cours sont encadrés par des animateurs diplômés et rémunérés par notre club.

Les cours de Gymnastique d'entretien et de Zumba (nouveau) sont assurés par Céline Vassaux tous les lundis de 18h à 19h (pour la gymnastique d'entretien) et de 19h à 20h (pour la zumba). Cette année, 22 inscriptions au cours de gymnastique d'entretien et **18 inscriptions au cours de Zumba.**

Pleins feux sur la Zumba !

« J'adore donner des cours de Zumba, chaque cours ressemble à une fête, vous n'avez même pas besoin de savoir danser, il vous suffit de bouger votre corps et de me suivre, c'est simple. Vous allez vous éclater » déclare Céline.

La Zumba, est une danse originaire de Colombie, qui mélange la sensualité de plusieurs danses latines telles que la salsa, le merengue, le flamenco, le reggaeton avec des mouvements de fitness.

Très en vogue aux Etats Unis et au Canada, la Zumba a débarqué en France et compte désormais de nombreux adeptes.

Les bienfaits d'un cours de Zumba sont nombreux, notamment pour celles qui veulent brûler efficacement quelques calories dans une ambiance conviviale (source jdf)

Pour tout renseignements

Présidente :

Mme Sylvie Prince

03.26.61.73.35

Secrétaire adjointe :

Mme Nicole Dessaint

03.26.61.70.43

Responsable bureau :

Mme Dominique Marquet

03.26.61.72.05



AIDONS LE BURKINA

Afin de continuer l'action engagée par David Kéré en faveur du Burkina-Faso, une réunion d'information s'est tenue le mercredi 21 septembre à la salle des fêtes de Prunay.

La création d'une association est en cours, laquelle permettra de venir en aide aux hôpitaux de ce pays.

Le projet est simple : grâce à notre réseau de connaissances, il nous faudra récupérer du matériel médical réformé en France, et l'expédier dans le pays via un circuit sûr.

A suivre donc...

BROCANTE 2016

Encore une brocante placée sous le soleil et la bonne humeur !

Merci à tous, bénévoles, exposants et promeneurs pour cet évènement réussi !



ACTUALITES

Effectifs de l'école 2016-2017

88 élèves sont répartis sur 4 classes avec :

Marjolaine Hénique, 25 élèves en Petite et Moyenne Section,

Isabelle Caron, 20 élèves en Grande Section et CP,

Agnès Robiquet, 22 élèves en CE1 et CE2, qui assure également la Direction,

Alain Robiquet, 18 élèves en CM1 et CM2 à temps partiel.

50% des élèves sont régulièrement accueillis sur les temps périscolaires, en garderie, en restauration et en activités périscolaires encadrés par :

Sophie SEGA, Catherine Ehrard, Danièle Moreaux, Martine Lallement, et Mehdi Harir en emploi d'avenir.

Concours de l'Echo de Prunay

Comme chaque année, tous les enfants scolarisés en maternelle ou en élémentaire, habitant le village de Prunay peuvent participer au traditionnel concours de «l'Echo de Prunay» qui voit l'oeuvre du gagnant orner la une de l'édition de Janvier 2017.

Le jury sélectionnera 10 réalisations dont les auteurs seront récompensés lors de la cérémonie des voeux du maire au mois de janvier.

Le thème reste : «peindre ou dessiner à la manière de...» sur un format A4. Merci à tout l'équipe pédagogique de l'école, sans qui le concours n'existerait pas.

CONTRAT EMPLOI
AVENIR

« Le conseil municipal, favorable à la création d'un poste « Emploi d'Avenir » pour réorganiser les temps périscolaires, le candidat retenu, Medhi HARIR, a pris son poste le 1er octobre 2016.

Agent polyvalent, il encadre la restauration scolaire, participe aux TAP dès 15h, propose des activités le mercredi après-midi et assure la garderie le vendredi soir, sur un volume horaire de 35 heures.

En savoir plus sur l'emploi avenir

Un emploi d'avenir est un contrat aidé destiné aux jeunes éloignés de l'emploi en raison de leur zone géographique ou de leur manque de formation. Au cours de ce contrat, le jeune se voit verser un salaire tout en bénéficiant d'un accompagnement par un référent (mission locale ou Cap emploi) et un tuteur (issu de l'entreprise qui l'emploie). En contrepartie, l'employeur bénéficie pour sa part d'une aide financière des pouvoirs publics pour financer une partie du salaire versé au salarié en emploi d'avenir (*source internet - droits et finances*)

PÉRI-SCOLAIRE

Les savants fous !

Dans le but de développer l'apprentissage des sciences sur le temps périscolaire, la commune confie aux « savants fous » l'organisation de 20 ateliers qui auront lieu chaque jeudi.

Les interventions débutent dès le jeudi 10 novembre pour accueillir une quinzaine d'élèves inscrits sur le périscolaire. Tous les niveaux seront concernés de la Grande Section au CM2.

Après un premier thème intitulé « à la découverte de la science », une sélection est à effectuer parmi 30 sujets autour du corps humain, de l'environnement, et de la physique chimie.

Par exemple, « Aïe mon dos », « Le sang, c'est dingue » Après la pluie, « Eau ! Oh ! »,

« Fabricants d'aimants », « Pirouettes cosmiques »... sont des ateliers proposés selon le public.

Les inscriptions se feront selon le même principe que l'année précédente : Les enfants sont inscrits sur le temps périscolaire et les parents ne signifient pas leur opposition. 15 enfants assistent ainsi;

Qui sont « les savants fous » ?

L'association est née en 2005 dans le but de développer l'apprentissage des sciences aux enfants de 5 à 12 ans.

En proposant des ateliers, mais aussi des journées pédagogiques, des spectacles, des stages scientifiques, elle a su s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires en



investissant le temps périscolaire. Notre référent, **Erwan Le Gall**, organise les interventions sur toute la région de Reims.

Retrouvez plus d'infos sur le site national :

www.les savants fous.fr

Récolte de courges du jardin pédagogique



CULTURE

Découverte insolite d'une blague à tabac datant de 1916, fabriquée à Prunay par un poilu !

« Je me permets de vous contacter pour savoir si votre commune à été le théâtre de batailles durant la guerre 14/18. Car j'ai trouvé lors du débarras d'une maison, une petite blague à tabac fabriquée dans un os et portant les inscriptions suivantes: Prunay -2-7-16 Campagne 1914 - 15 - 16. Et bien sur si cela vous intéresse historiquement, vous en faire don ». Monsieur Alain MOREIL

Cet e-mail est parvenu à la commune de Prunay le 7 septembre 2016. Nous avons pris contact avec Monsieur Alain Moreil, qui nous raconte son histoire :

« Les dimensions de la blague à tabac sont: 5 cm x 3,5 cm sur une hauteur de 4 cm, elle semble être en os avec un couvercle en étain.

J'ai retrouvé cet objet lors du débarras d'une maison situé à Rochefort sur Mer, je travaillais alors dans ce secteur d'activité en relation avec un organisme de tutelle.

Les propriétaires, Mr et Mme FRANCOIS Jacques étant placés en maison de retraite, j'ai gardé cet objet et quelques documents, et c'est lors de mon déménagement suite au décès de ma compagne que je l'ai retrouvé au fond d'un tiroir, j'ai alors pensé qu'il serait bien de me renseigner un minimum sur votre commune et de vous l'offrir afin qu'elle ne tombe pas dans l'oubli ».

L'initiale F correspond au nom de famille FRANCOIS, et l'initiale P au prénom du père de Monsieur Jacques FRANCOIS, sans plus de précision à ce jour. La

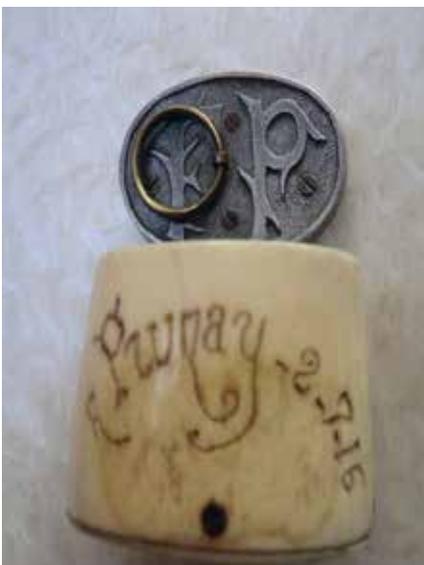


famille FRANCOIS n'ayant plus de descendance, les recherches risquent de prendre un peu de temps.

En espérant que ce petit objet, sans doute porteur d'une grande histoire, vous apportera satisfaction. Monsieur Alain Moreil de la région de Nantes

Cette petite blague à tabac sera exposée dans notre commune lors d'un prochain événement sur la période 14-18.

En attendant la réception de l'objet, Monsieur le Maire de Prunay, l'ensemble de l'équipe Municipale et le groupe de travail 14-18 remercient Monsieur Alain Moreil pour son action et sa contribution au travail de mémoire de notre village.



agenda

11

nov
2016

COMMEMORATION
11H - PLACE MAIRIE

19

nov
2016

DON DU SANG
8H30
RUE G. VASNIER

26-27

nov
2016

EXPOSITION-VENTE
TRAVAUX MANUELS
SALLE DES FETES

4-11-17-18

Déc
2016

FESTIVITES NOEL
EXPOSITIONS, CONCERT,
VISITE DU PERE NOEL,...ILLU-
MINATIONS.

31

dec
2016

PERMANENCE MAIRIE
INSCRIPTIONS
LISTES ELECT.
DE 10H A 12H

infos

Mairie de Prunay
Place Godon Vasnier
51360 PRUNAY
Tél. 03 26 61 72 44

Mail : secretaireprunay@orange.fr
www.prunay-en-champagne.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi de 17h à 19h30

Mardi/ Jeudi / Vendredi de 10h à 13h

Fermeture du 26 décembre au 2 janvier 2017 inclus

